

Prévention de la COVID-19

PRESTATIONS À DOMICILE



1. Relation client

- Informer le client, avant le rendez-vous, des modalités de la prestation
- Préciser au client qu'en cas de symptômes d'une personne au sein du foyer, la prestation devra être reportée.
- S'assurer que le client porte un masque, le cas échéant, reporter la prestation
- **Disposer de produits hydro-alcooliques pour la désinfection des mains**
- **Se munir d'essuie-main à usage unique, de blouses jetables, de lingettes et/ou produits désinfectants virucides et d'un contenant hermétique identifié pour conserver tous les déchets**
- Confirmer au client à l'arrivée **les mesures qui vont être prises et le respect des mesures barrières pour éviter toute contamination**

PRÉVENIR

Prévention de la COVID-19

PRESTATIONS À DOMICILE



2. Espace de travail

- **Nettoyer et désinfecter** la zone de travail avant et après la prestation
- **Port du masque jetable obligatoire, d'une visière de protection et de gants à renouveler après chaque prestation**
- **Disposer de linges jetables à usage unique (serviette, bandeau...) ou lavables changés entre chaque client et déposés sans délai après utilisation dans un sac dédié refermable**
- Mettre à disposition des produits hydro-alcooliques
- **Changer systématiquement les instruments entre chaque client** et mettre à tremper dans une boîte hermétiquement refermable contenant une solution désinfectante professionnelle les instruments précédemment utilisés

PRÉVENIR